

Globalisation et gouvernance mondiale

par Paul H. DEMBINSKI,* Genève

La globalisation est sur toutes les lèvres, elle est invoquée à tort et à travers pour éveiller tantôt la fascination, tantôt l'appréhension et le rejet. Les contours émergents de ce monde globalisé, dû à l'abolition des frontières de l'information, interpellent à la fois l'intellectuel et le praticien, le croyant, et plus largement l'homme de bonne volonté : comment utiliser les potentialités de la globalisation pour en faire une étape vers la Civilisation de l'Amour ?

Deux éléments de définition de la globalisation émergent : primo, la globalisation est un processus plutôt qu'un état de fait ; secundo, ce processus s'articule autour de l'extension, en densité et en complexité, de la toile d'interdépendances et d'interactions qui se tisse au niveau mondial.

Les interactions et interdépendances, si caractéristiques de la globalisation contemporaine, se développent de manière vertigineuse pour trois raisons complémentaires. D'une part, parce que la transmission d'informations s'est progressivement affranchie des contraintes des lois de la gravité ; d'autre part, parce que des économies d'échelle fantastiques ont amené le coût de transmission à des niveaux insignifiants. Finalement, parce que le pouvoir politique n'a pas opposé de résistance à ce que les flux d'informations viennent tarauder les frontières.

Parallèlement au progrès technique, les technologies de transmission de l'information sont devenues toujours moins coûteuses. Ce qui était techniquement possible est aussi devenu économiquement faisable. En cinquante ans, le coût d'une minute de conversation transatlantique a été en gros divisé par cent, alors que le

coût d'une tonne de fret maritime baissait de moitié pendant la même période. Cette évolution différenciée a encore accéléré le décalage entre les flux d'informations et les flux de biens, décalage qui est au cœur du processus de globalisation.

Depuis 1989, avec la fin de l'opposition idéologique entre l'Est et l'Ouest dont la maîtrise de l'information était à la fois un des enjeux principaux et un des moyens privilégiés, la globalisation bénéficie de conditions particulièrement favorables. La chute du mur de Berlin peut être vue comme la déroute du concept même de frontière - compris comme barrière à l'information. Ainsi, les progrès de la technologie ont, en quelque sorte, libéré l'activité économique de l'emprise du politique.

En dépit de cette nouveauté radicale, certains économistes s'efforcent de démontrer que la globalisation contemporaine ne diffère en rien de l'âge d'or du libéralisme économique tel qu'il a prévalu durant le demi-siècle qui a précédé la Première Guerre

* Professeur d'économie à l'Université de Fribourg et directeur de l'Observatoire de la Finance, Genève.

mondiale. Pourtant, les flux d'informations et les liens d'interdépendance échappent par définition aux mesures de commerce et d'investissement. Or la part de ces flux a augmenté par rapport à ceux de matières dans les sociétés contemporaines.

Développement des services

Du point de vue économique, cette évolution s'est traduite par une *tertiarisation*, soit le développement sans précédent des activités dites de service (liées au traitement de signaux, à l'infrastructure légale y relative, à la comptabilité, à la finance et, plus généralement, à l'administration des processus extrêmement complexes). Contrairement aux biens, les services n'ont pas d'existence propre car ils ne sont que des changements d'état et consistent en la manipulation de l'immatériel et en traitement de l'information.

La *tertiarisation* a pour conséquence l'augmentation de l'emprise de l'économique sur le tissu des relations sociales. Le nombre d'activités qui, il y a peu encore, relevaient du familial ou du social est en passe de basculer vers l'économique. A titre d'exemple, il s'agit de la culture, du sport, de l'éducation et de la prise en charge des personnes âgées et des malades.

La *financiarisation*, c'est-à-dire le développement de la finance, est un cas particulier dans le développement des services. La finance étant information pure, elle a pu la première profiter des potentialités offertes par les ressorts de la globalisation. La globalisation de la finance a commencé dès le début des années 1970. A partir de ce moment, elle a connu un développement fulgurant à la fois en termes quantitatifs et en termes de prestige. Ce développement a été alimenté par l'aspiration à donner à toute activité économique, quelle qu'elle soit et où qu'elle ait lieu, une contrepartie financière et de cette manière

en faire l'objet de transactions. Cette tendance a conduit à imaginer de nouveaux actifs financiers aptes à capter aussi bien les réalités matérielles qu'immatérielles, et à créer des marchés pour que les transactions sur ces mêmes actifs puissent se dérouler.

La *financiarisation* ne se limite pas à un phénomène quantitatif ou structurel, mais a aussi une dimension culturelle. Avec la globalisation des pratiques financières, se globalisent aussi les cadres de référence, les modes de pensée et un certain imaginaire comme en témoigne l'uniformisation au niveau de la planète des formations, des instruments, des modèles et de la *Weltanschauung*. La dimension culturelle de la *financiarisation* renvoie donc, en dernière analyse, à un niveau qui dépasse le cadre de cette contribution et qui concerne la qualité des motivations et des comportements. En deçà des motivations, les institutions dont la globalisation a suscité l'apparition ont aussi leur importance pour la compréhension, et aussi pour la maîtrise du phénomène.

Les nouveaux acteurs

Les potentialités ouvertes par la globalisation ont relancé le processus «d'innovation institutionnelle», c'est-à-dire de recherche de schéma d'action individuelle ou collective qui serait le plus à même d'atteindre les objectifs visés par les acteurs. Quatre aspects de nouveaux comportements méritent d'être mentionnés : le réseau, l'entreprise transnationale, l'organisation non-gouvernementale et, finalement, la question toujours en suspens de la gouvernance globale.

La *tertiarisation* et la *financiarisation* dont il a été question s'appuient sur des modes d'interaction et de transaction entre des acteurs très différents de ceux qui ont permis l'épanouissement de l'âge industriel. En effet, l'échange dit de marché a été la transaction type de l'âge industriel. Le marché, plus ou moins concurrentiel et organisé,

permettait à des vendeurs et acheteurs anonymes de se rencontrer pour procéder à des transactions instantanées, portant sur des objets changeant de propriétaire. L'échange instantané et anonyme convient moins bien aux transactions sur les services que sur les biens. Le service étant une prestation, une dynamique qui modifie un état de fait, il demande une interaction plus intense qu'un simple échange de droits de propriété. Pour cette raison, les transactions sur les services prennent de plus en plus souvent place au sein d'un *réseau* qui regroupe des acteurs (acheteurs et prestataires de services) qui ont l'habitude d'interagir. Grâce aux possibilités offertes actuellement par les technologies de traitement de l'information, les réseaux peuvent aisément prendre les dimensions planétaires.

Dans le monde économique, les premières à comprendre les potentialités offertes par la globalisation ont été *les entreprises multinationales*. Depuis des décennies, elles étaient passées maître en l'intégration dans un seul tout des processus économiques se déroulant à des centaines ou des milliers de kilomètres de distance les uns des autres. De cette manière, les multinationales ont été en mesure de capter les avantages liés, d'une part, à la spécialisation géographique des productions et, d'autre part, à l'écoulement des produits finis sur des marchés différents. Aujourd'hui, ces très grandes entreprises maîtrisent aussi la gestion des actifs et des processus immatériels, tels que les brevets, les secrets de fabrication et les marques. Selon des estimations de la Banque mondiale, les 300 plus grandes entreprises globales génèrent plus de la moitié du commerce mondial de marchandises. A cause de leur activité globale, ces entreprises ont perdu - comme l'indique le terme d'entreprise globale - toute référence nationale et deviennent des acteurs d'autant plus privilégiés de la globalisation que leur responsabilité se limite à leurs seuls résultats.

A l'autre bout du spectre, la globalisation, dans sa dimension technique et politique, a permis l'émergence d'un nouveau type d'organisation internationale : *l'organisation non-gouvernementale* (ONG) à but non lucratif, qui a pour mission la défense d'une noble cause. Les ONG s'appuient avant tout sur la bonne volonté de leurs membres, sur un réseau de contact très développé, sur des expertises souvent de très haut niveau. Elles interpellent aussi bien les entreprises multinationales que les gouvernements sur des sujets aussi variés

Observatoire de la finance

L'Observatoire de la finance cherche à sensibiliser les milieux financiers à la recherche du bien commun, c'est-à-dire à la conciliation du bien de la communauté, du bien des organisations et du bien des personnes. L'Observatoire agit par un travail de recherche et de diffusion, par l'animation de discussions avec des institutions et des personnes des milieux financiers, ainsi que par la formation.

Ses activités sont structurées en quatre programmes principaux : Finance & bien commun ; Finance, éthique et responsabilité ; Finance, cultures et société ; Finance & technologie. Le programme «Finance, cultures et société» abrite l'essentiel des activités de recherche de l'Observatoire. Ainsi, un cycle de séminaires interdisciplinaires est consacré à la manière dont les grandes traditions spirituelles perçoivent et influencent les pratiques financières. Les conditions d'un système financier durable et la notion de bien commun font également l'objet de recherches spécifiques.

Observatoire de la Finance,
32 rue de l'Athénée, 1206 Genève,
☎ 022 346 30 35 fax 022 789 14 60.

que les droits de l'homme, la protection de l'environnement, les campagnes de marketing ou la réforme des institutions internationales. Les ONG sont des acteurs véritablement nouveaux de la globalisation.

Avec la conjonction du réseau, des entreprises multinationales, des ONG et des gouvernements nationaux qui continuent à fournir l'assise de l'ordre international, la discussion sur *la gouvernance globale* est en train de prendre une dimension nouvelle. Les assises de l'ordre institutionnel hérité de la Deuxième Guerre mondiale sont remises en question. Face aux acteurs transnationaux tels que les entreprises ou les ONG, le découpage territorial de la planète en zones à l'intérieur desquelles les gouvernements sont souverains a perdu beaucoup de son sens. Les processus qui font la globalisation sont transfrontaliers, donc par définition échappent à l'emprise de gouvernements individuels.

Modes de légitimation

La discussion sur l'émergence de la gouvernance globale s'appuie sur trois concepts fondamentaux : la notion de pouvoir, celle de responsabilité et celle de légitimité. La clé de voûte de la gouvernance mondiale tient à la redéfinition de la légitimité du pouvoir au niveau global. On pourrait définir la légitimité comme la compétence à participer à l'exercice du pouvoir - à un processus décisionnel dira-t-on plus volontiers aujourd'hui - dont les conséquences auront un impact sur des tiers. L'innovation qu'apporte la globalisation par rapport aux cinquante dernières années, où légitime rimait avec démocratique, tient à la multiplicité des modes de légitimité.

Cinq modes de légitimation concourent sur la scène internationale aujourd'hui. Commençons par *la légitimité démocratique* : elle est encore la source de légitimité dominante aujourd'hui ; on parle à son

égard de légitimité politique. Vient ensuite *la légitimité épistémique*, celle dont le rapport à la connaissance est la source ; elle se définit par rapport à la détention d'un savoir : c'est la légitimité de l'expert ou de l'autochtone qui, comme nul autre, ne connaît tel ou tel aspect de la faune ou de la flore locale. Le troisième type de légitimité est *la légitimité médiatique* : les médias amplifient de manière considérable les faits et gestes de certains, notamment des ONG, leur offrant ainsi une légitimité publique aux contours encore flous. *La légitimité technique* ou *fonctionnelle* constitue le quatrième mode de légitimation ; elle prend sa source dans l'activité déployée, dans le fait que l'acteur occupe un terrain ou un marché et qu'il est donc incontournable : le World Economic Forum de Davos est le rendez-vous traditionnel d'affirmation de ce type de légitimité. Finalement, le cinquième type de *légitimité* est *de type prophétique* ; cette légitimité-là se réfère à la compétence de dire et d'énoncer le bien commun : nombre de prises de position, notamment de l'Eglise catholique, s'inscrivent dans cette légitimité d'un ordre particulier et métaphysique.

Les rapports entre ces cinq légitimités sont complexes : la complémentarité et le renforcement mutuel d'un côté, la concurrence de l'autre. La question de la gouvernance, telle qu'elle se pose aujourd'hui, revient à trouver la manière de conjuguer ces différentes légitimités dans une procédure qui légitimera à son tour les décisions qui en seront issues. Le défi de la gouvernance globale se résume donc à inventer un système d'exercice de pouvoir au niveau mondial qui, en amont, résulte de la combinaison des diverses légitimités et, en aval, est prolongé par la responsabilité de chacun des acteurs de la globalisation.

A l'évidence, ni la formule récente de Porto Allegre, ni celle, plus ancienne, de Davos à elles seules n'y parviendront.

P. H. D.